

**BÉNÉFICIAIRES**

Entreprises de toutes tailles
(PME, ETI, GE) de la filière bois

**FORME DE L'AIDE**
Subvention**INTENSITÉ DE L'AIDE**

Jusqu'à 60%
de taux de soutien

**PÉRIODE**

Relève unique le 24/04/2025

FINANCEURS

APPEL À PROJETS INDUSTRIALISATION PERFORMANTE DE PRODUITS BOIS - « IPPB » 2025

QUELS PROJETS ?

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du plan d'actions de France Nation Verte pour accélérer la transition écologique autour du développement du **bois construction**.

Il vise à **améliorer la valorisation des ressources bois des territoires**, en optimisant les procédés de transformation.

3 axes sont définis pour des projets d'**investissement** et/ou de **R&D** portés par les entreprises :

- ↳ **Développement et optimisation des procédés de transformation du bois**, notamment sur le bois des feuillus, pour des usages à longue durée de vie, en particulier dans **la construction** : équipements permettant des économies d'énergie et/ou matière, développement nouveaux produits, systèmes constructifs bois...
- ↳ **Valorisation des ressources bois, en priorité feuillues, issues de peuplements sous-exploités**, sinistrés, vulnérables aux effets du changement climatique.
- ↳ Valorisation des ressources bois en fin de vie pour un usage matière dans **la construction, l'ameublement** ou **l'emballage** : production de panneaux et d'isolants pour la construction à partir de bois recyclé, réemploi de produits bois issus de la déconstruction...

Le budget minimum du projet est de **500 K€** pour les projets majoritairement dédiés à la transformation de **bois feuillus** et **2 M€** pour les projets **résineux**.

Le financeur sera particulièrement attentif à l'approvisionnement matière et sa valorisation.

QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises soutenues pourront bénéficier d'une aide publique significative :

- ↳ Sous forme de **subvention**,
- ↳ Les taux de soutien varieront selon qu'il s'agisse d'un projet de R&D-Innovation (40 à 60%), d'investissement productif (10 à 35%) ou de transition énergétique (40% à 60%).

Il n'y aura qu'une seule date de relève de dossiers le **24/04/2025**.

22 années
d'expérience

160
Collaborateurs

15 Mds€
de projets
financés
depuis 2013

9 bureaux
ouverts en
France



**Franck
MAUDOUX**

Directeur
développement

06 33 04 37 74
franck.maudoux@abfdecisions.fr